

Stress : marche arrière

jeudi 8 avril 2010, à 11:00

Le 18 février, le ministère du Travail a publié sur son site Internet, la liste des entreprises mal classées en matière de stress, liste retirée en 24h suite aux protestations du MEDEF. Xavier Darcos avait promis sa remise en ligne, après réactualisation. Son successeur fait aujourd'hui marche arrière. Pour Bernard Salengro, secrétaire national CFE-CGC et créateur de l'Observatoire du stress, la méthode du "name and shame" était un moyen efficace de faire pression sur les entreprises. Il craint que "la dynamique enclenchée s'arrête". Néanmoins, la CFE-CGC va "essayer de maintenir le feu. Nous montons des formations sur les risques psychosociaux pour nos militants. Mais pour eux, les choses seront désormais plus difficiles sur le terrain" (Le Monde 8/4/2010).

